

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2015

Numéro de version 1

Révision: 23.03.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: MONTAJE INVISIBLE**
- **Code du produit:** A-113
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**  
Chimie de construction  
Adhésif d'assemblage
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
quilosa  
  
Selena Iberia S.L.U.  
Centro Empresarial Rivas Futura, Calle Marie Curie 19, planta 6.1,  
28521 Rivas - Madrid - España,  
e-mail: info@quilosa.es, www.quilosa.com
- **Service chargé des renseignements:** info@quilosa.es
- **Numéro d'appel d'urgence:** Numéro d'urgence internationa: 112 (24h)

### SECTION 2: Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Sol. 1      H228 Matière solide inflammable.



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2      H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
STOT RE 2      H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Asp. Tox. 1      H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS07

Skin Irrit. 2      H315 Provoque une irritation cutanée.  
Eye Irrit. 2      H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
STOT SE 3      H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
Aquatic Chronic 3      H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Nocif

R48/20-62-65: Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Risque possible d'altération de la fertilité. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2015

Numéro de version 1

Révision: 23.03.2015

Nom du produit: MONTAJE INVISIBLE

(suite de la page 1)



Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.



F; Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07



GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

naphta léger (pétrole), hydrotraité

· **Mentions de danger**

H228 Matière solide inflammable.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

FR

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2015

Numéro de version 1

Révision: 23.03.2015

**Nom du produit: MONTAJE INVISIBLE**

(suite de la page 2)

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 78-93-3 EINECS: 201-159-0 Reg.nr.: 01-2119457290-43-XXXX	butanone Xi R36; F R11 R66-67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	<25%
CAS: 64742-49-0 EINECS: 265-151-9 Reg.nr.: 01-2119475133-43-0011	naphta léger (pétrole), hydrotraité Xn R48/20-62-65; Xi R38; F R11; N R51/53 R67 Flam. Liq. 2, H225; Repr. 2, H361; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	<25*%

· **Indications complémentaires:**

\* On a utilisé la note H et P pour la classification

\*Contient < 0,1 mole de benzène

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### SECTION 4: Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Risques** Risque d'évanouissement.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Dioxyde de carbone

Poudre d'extinction

Poudre ABC

Poudre BC

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2015

Numéro de version 1

Révision: 23.03.2015

Nom du produit: MONTAJE INVISIBLE

(suite de la page 3)

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
  - Poudre D
  - Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
  - Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
  - Peut être dégagé en cas d'incendie:
    - Monoxyde de carbone (CO)
    - Bioxyde de carbon
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
  - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
  - Porter un vêtement de protection totale.
- **Autres indications**
  - Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
  - Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
  - Porter un vêtement personnel de protection.
  - Veiller à une aération suffisante.
  - Tenir éloigné des sources d'inflammation.
  - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
  - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
  - En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
  - Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
  - Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
  - Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections** Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
  - N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
  - Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
  - Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
  - Conserver en température au-dessous de 30C.
  - Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
  - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2015

Numéro de version 1

Révision: 23.03.2015

Nom du produit: MONTAJE INVISIBLE

(suite de la page 4)

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

**78-93-3 butanone**

VME	Valeur momentanée: 900 mg/m <sup>3</sup> , 300 ppm Valeur à long terme: 600 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm risque de pénétration percutanée
-----	--

· **Contrôles de l'exposition**

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· **Protection respiratoire:** Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

· **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Gants en néoprène

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Pâteuse

Couleur: Incolore

· **Odeur:** Faible, caractéristique

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2015

Numéro de version 1

Révision: 23.03.2015

**Nom du produit: MONTAJE INVISIBLE**

(suite de la page 5)

· <b>Changement d'état</b>	
<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	>35 °C
· <b>Point d'éclair</b>	<60 °C
· <b>Danger d'explosion:</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· <b>Limites d'explosion:</b>	
<b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
<b>Supérieure:</b>	Non déterminé.
· <b>Pression de vapeur:</b>	Non applicable.
· <b>Densité à 20 °C:</b>	0,89 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Insoluble
· <b>les solvants organiques:</b>	Soluble dans de nombreux solvants organiques
· <b>Viscosité:</b>	
<b>Cinématique à 40 °C:</b>	<20,5 mm <sup>2</sup> /s
· <b>Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**  
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Oxydants puissants
- **Produits de décomposition dangereux:** Danger de formation de produits pyrolysés toxiques

### SECTION 11: Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

#### 78-93-3 butanone

Oral	LD50	3300 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	5000 mg/kg (lapin)

#### 64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3160 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	5,24 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:**  
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2015

Numéro de version 1

Révision: 23.03.2015

**Nom du produit: MONTAJE INVISIBLE**

(suite de la page 6)

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

· **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**

Repr. 2

### SECTION 12: Informations écologiques

· **Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**78-93-3 butanone**

EC50 > 100 mg/kg (daphnie)

LC50/4 h > 100 mg/l (poissons)

**64742-49-0 naphta léger (pétrole), hydrotraité**

EC50 23,35 mg/kg (daphnie)

LC50 13,37 mg/l (poissons)

· **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

· **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Effets écotoxiques:**

· **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

· **No ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN3175

· **Nom d'expédition des Nations unies**

· **ADR**

3175 SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE  
INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHYLMÉTHYLÉTONE)

(suite page 8)



**Fiche de données de sécurité**  
**selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 23.03.2015

Numéro de version 1

Révision: 23.03.2015

**Nom du produit: MONTAJE INVISIBLE**

(suite de la page 7)

· <b>IMDG, IATA</b>	(MÉTHYLÉTHYLCÉTONE), naphta léger (pétrole), hydrotraité) SOLIDS CONTAINING FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHYL METHYL KETONE (METHYL ETHYL KETONE), Naphtha (petroleum), hydrotreated light)
· <b>Classe(s) de danger pour le transport</b> · <b>ADR, IMDG, IATA</b>	
	
· <b>Classe</b>	4.1 Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides.
· <b>Étiquette</b>	4.1
· <b>Groupe d'emballage</b> · <b>ADR, IMDG, IATA</b>	II
· <b>Dangers pour l'environnement:</b> · <b>Marine Polluant:</b>	Nocif pour les organismes aquatiques.
· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Attention: Matières solides inflammables, matières autoréactives et matières explosibles désensibilisées solides.
· <b>Indice Kemler:</b> · <b>No EMS:</b>	40 F-A,S-I
· <b>Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport:</b>	
· <b>ADR</b> · <b>Quantités limitées (LQ)</b> · <b>Quantités exceptées (EQ)</b> · <b>Catégorie de transport</b> · <b>Code de restriction en tunnels</b>	1kg E2 2 E
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN3175, SOLIDES CONTENANT DU LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE (MÉTHYLÉTHYLCÉTONE), naphta léger (pétrole), hydrotraité), 4.1, II

**SECTION 15: Informations réglementaires**

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

FR

(suite page 9)



## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.03.2015

Numéro de version 1

Révision: 23.03.2015

Nom du produit: MONTAJE INVISIBLE

(suite de la page 8)

### SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Phrases importantes

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- R11 Facilement inflammable.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R62 Risque possible d'altération de la fertilité.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· **Restriction de l'utilisation recommandée.** Voir la fiche technique du produit.

· **Service établissant la fiche technique:** Product safety department.

#### Acronymes et abréviations:

- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
- IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
- IATA: International Air Transport Association
- GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
- CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
- LC50: Lethal concentration, 50 percent
- LD50: Lethal dose, 50 percent
- Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2
- Flam. Sol. 1: Flammable solids, Hazard Category 1
- Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
- Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
- Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2
- STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
- STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2
- Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1
- Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2
- Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3